

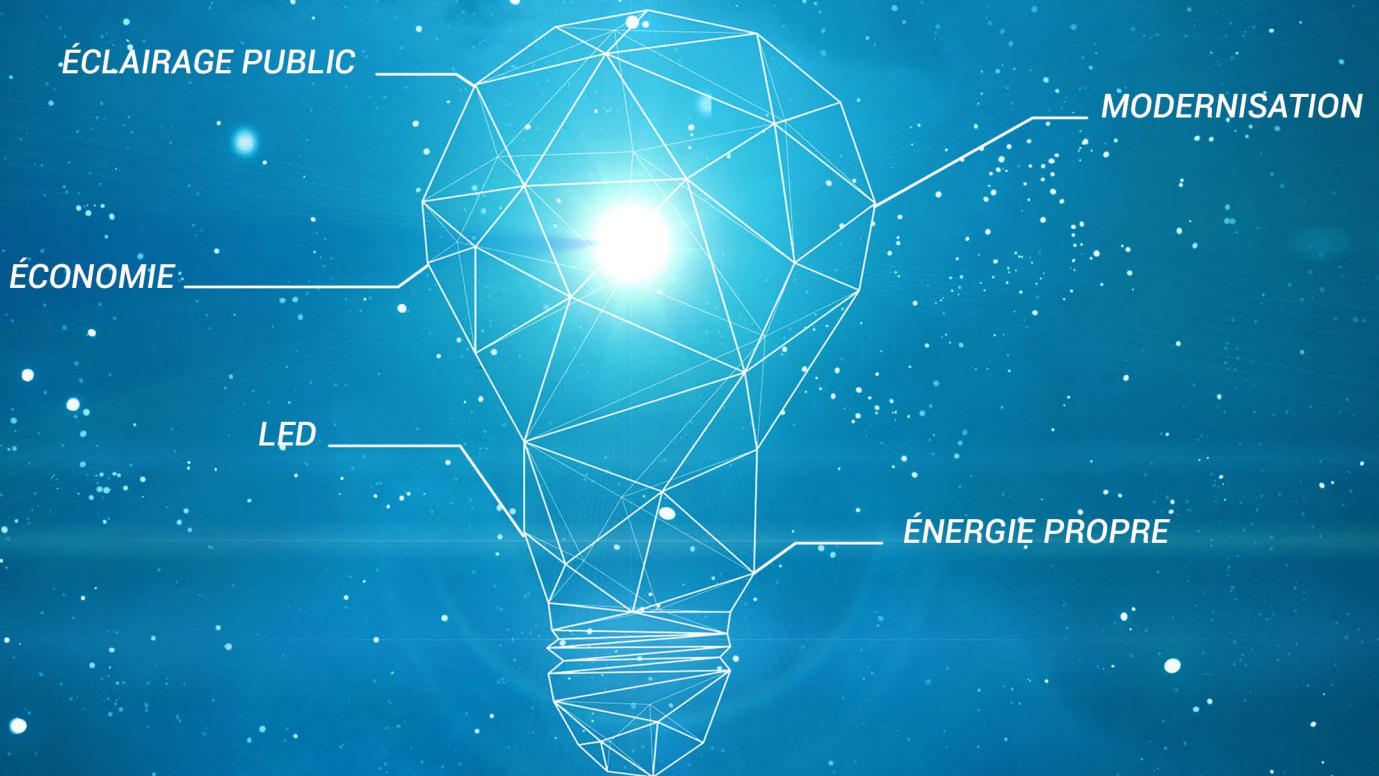
Vias

Méditerranée

2018

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE VIAS

Meilleurs Voeux !

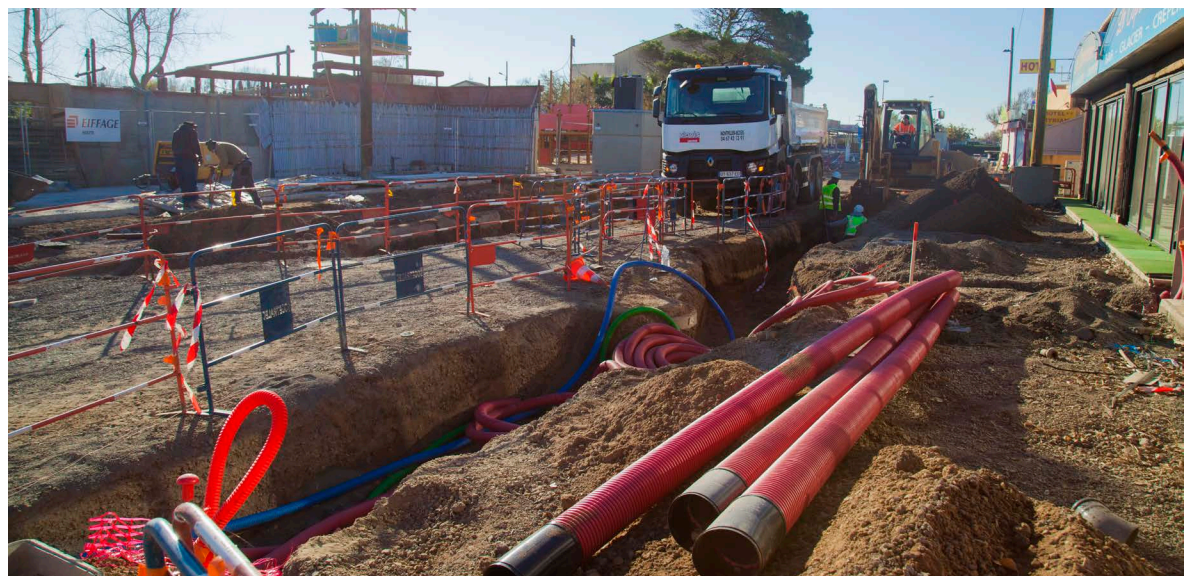


La ville investit pour
un avenir lumineux

SOMMAIRE



03	Edito
04	Dossier du mois
10	Conseils Municipaux
11	Taxe de séjour
12	Travaux
14	Jeunesse
16	Citoyenneté
18	Sport
19	Culture
20	Vie Municipale
22	Sécurité
23	En images
30	Vie Associative
31	Économie locale
34	État civil
35	Agenda



ÉDITO



L'année 2017 s'est achevée une nouvelle fois dans la magie des festivités de Noël.

Dans les nouveautés inscrites au programme, l'inauguration de la Crèche traditionnelle, sous les Halles réhabilitées, a rencontré un vif succès ; également, la patinoire installée Place du 11 Novembre, a ravi petits et grands qui se sont laissés glisser au rythme des animations quotidiennes.

2017 a été une année marquée par de nombreux chantiers et réalisations : l'obtention du label « Pavillon bleu », l'inauguration des Halles rénovées en cœur de ville, le choix de l'aménageur pour la réalisation de la ZAC Font Longue au nord de Vias, la livraison des premiers logements aidés, les démarrages des

travaux de la Halle multisports et du réaménagement de l'Avenue de la Méditerranée.

Ainsi, en 2018, une première section réhabilitée et requalifiée de l'Avenue de la Méditerranée entrera en service. Cette première phase visible par tous concernera la partie comprise entre l'Avenue des Rosses et l'Avenue de la Plage.

Le bouclage routier, imaginé il y a plus de trente ans entre l'Avenue de la Plage et l'Avenue des Pêcheurs, deviendra lui aussi une réalité en 2018.

Le budget 2018 voté en décembre dernier permettra de poursuivre le programme d'investissement sans augmentation des impôts locaux.

Enfin, pour démarrer ensemble cette

nouvelle année qui s'ouvre à nous, j'ai le plaisir de vous convier à la **Cérémonie des Vœux** qui se tiendra le **vendredi 12 Janvier 2018** à partir de 19h, au Théâtre de l'Ardaillon.

A cette occasion, je vous présenterai les actions et réalisations à venir, sans oublier le programme des traditionnelles animations qui vont rythmer le cœur de ville en début d'année, avec notamment le Carnaval, fidèle à ses valeurs de convivialité et de fraternité.

Dans l'attente de vous retrouver nombreux à cette cérémonie, en mon nom et au nom du Conseil Municipal, je vous adresse, ainsi qu'à vos proches et à tous ceux qui vous sont chers, mes vœux les plus chaleureux de bonne et heureuse année 2018.

Jordan DARTIER
Maire de VIAS



Orientations 2018

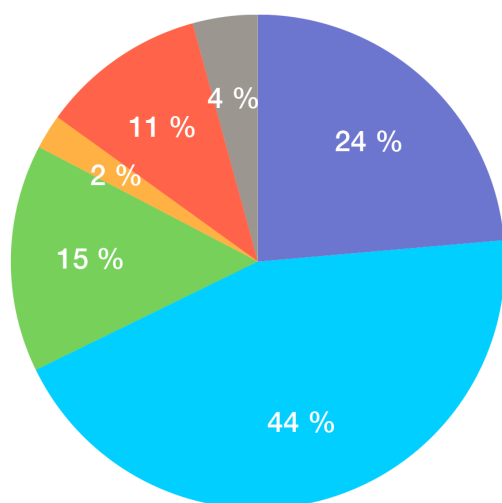
Le budget 2018 s'inscrit dans un contexte national particulier. En effet, après quatre années consécutives de baisse des dotations de l'Etat, de nouvelles économies dans les dépenses publiques sont annoncées par le gouvernement dont une part devra être assumée par les collectivités locales.

L'heure est donc à l'optimisation des dépenses de fonctionnement des collectivités locales, en faisant plus avec autant, voire moins. Il importe que la commune maîtrise voire diminue son fonctionnement afin de dégager une forte capacité d'investissement pour mener à bien les réalisations du mandat, indispensables au développement, à l'attractivité et au rayonnement de notre territoire.

Dépenses et Recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement 2018

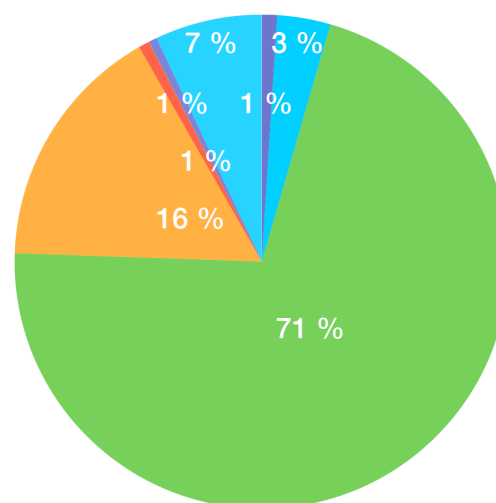
Chapitre	Montant
Charges à caractère général	2 260 000 €
Charges de personnel	4 225 460 €
Autres charges de gestion courante	1 425 760 €
Charges financières	217 098,18 €
Charges exceptionnelles	1 033 798,82 €
Opérations d'ordre	407 883 €



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Opérations d'ordre

Recettes de fonctionnement 2018

Chapitre	Montant
Atténuations de charges	96 300 €
Produits des services	333 200 €
Impôts et taxes	6 799 500 €
Dotations, subventions et participations	1 550 000 €
Autres produits de gestion courante	68 000 €
Produits financiers	3 000 €
Produits exceptionnels	50 000 €
Opération d'ordre	670 000 €



- Atténuations de charges
- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits financiers
- Produits exceptionnels
- Opération d'ordre

Maîtrise des dépenses de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement se composent des ressources diverses et de la fiscalité directe locale. Les ressources diverses sont issues du paiement par l'utilisateur de loyers, de droit de place des marchés, de vente de tickets de cantine, etc.

La fiscalité directe locale correspond aux différentes taxes perçues par la Commune (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties). La seule fiscalité locale ne suffit pas à financer l'ensemble des coûts inhérents au fonctionnement des services publics de la ville.

C'est la raison pour laquelle l'Etat verse des dotations de fonctionnement.

Des subventions ou des participations sont également attribuées pour les projets menés (Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, Département de l'Hérault, Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, Europe). Afin de faire face à la baisse de ces dotations, la Municipalité a créé un Observatoire Fiscal fin 2014, visant à optimiser les recettes.

12 000 000

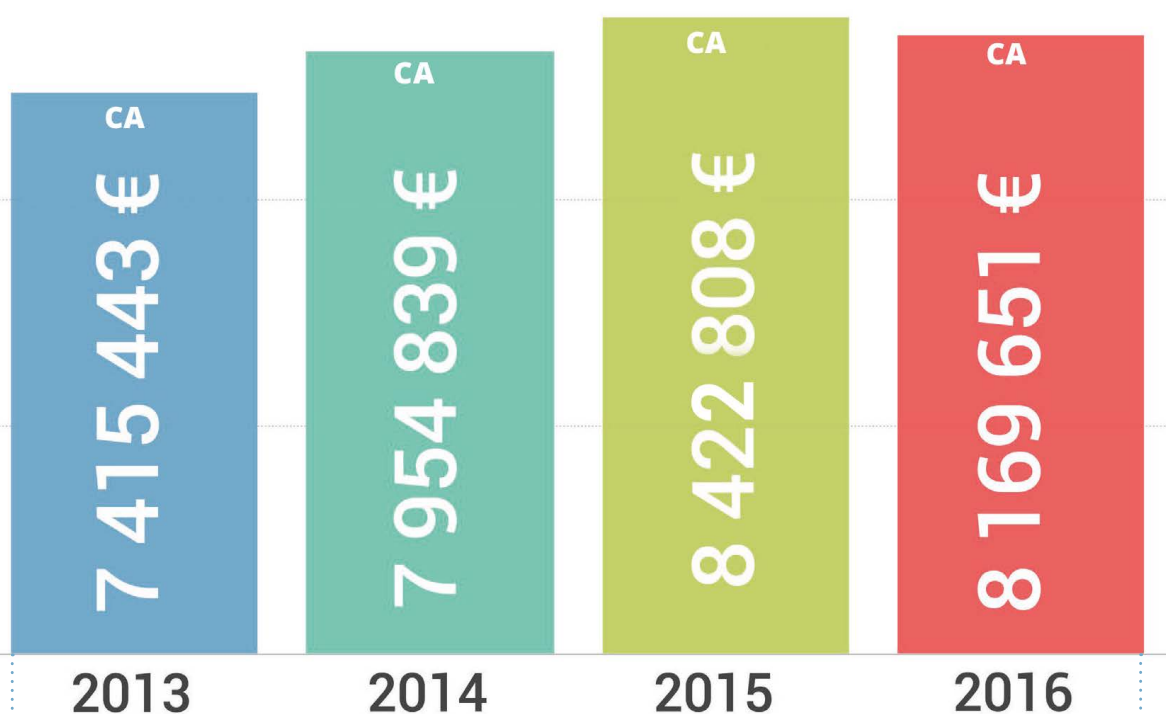
CA = Compte Administratif

9 000 000

6 000 000

3 000 000

0



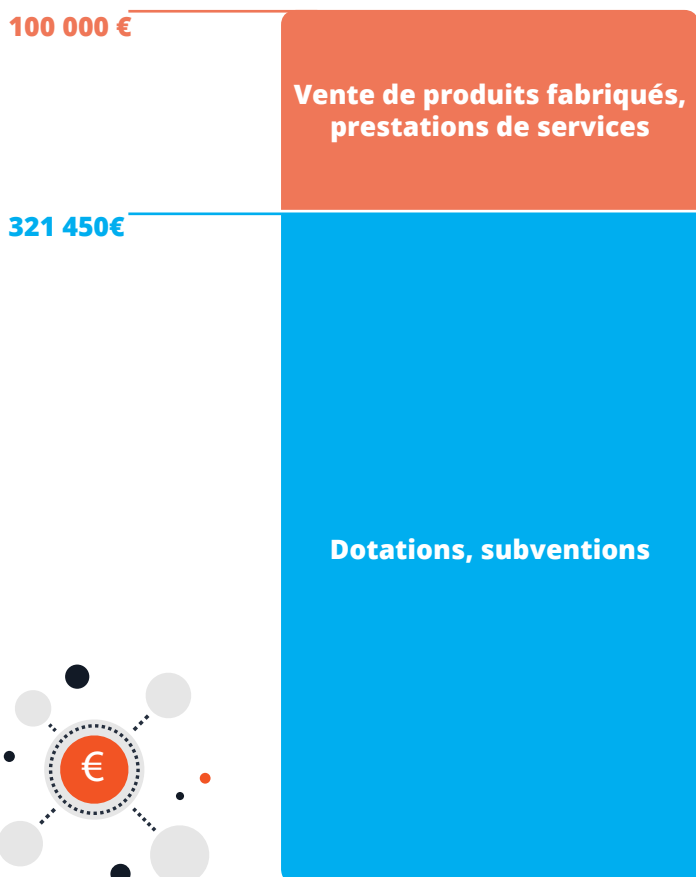
Il est à noter que l'augmentation de 754 207,88 € sur les dépenses de fonctionnement entre 2013 et 2016 est principalement liée aux charges de fonctionnement du Théâtre de l'Ardillon et à la hausse des effectifs de la Police Municipale.



Ardillon : Exploitation 2018

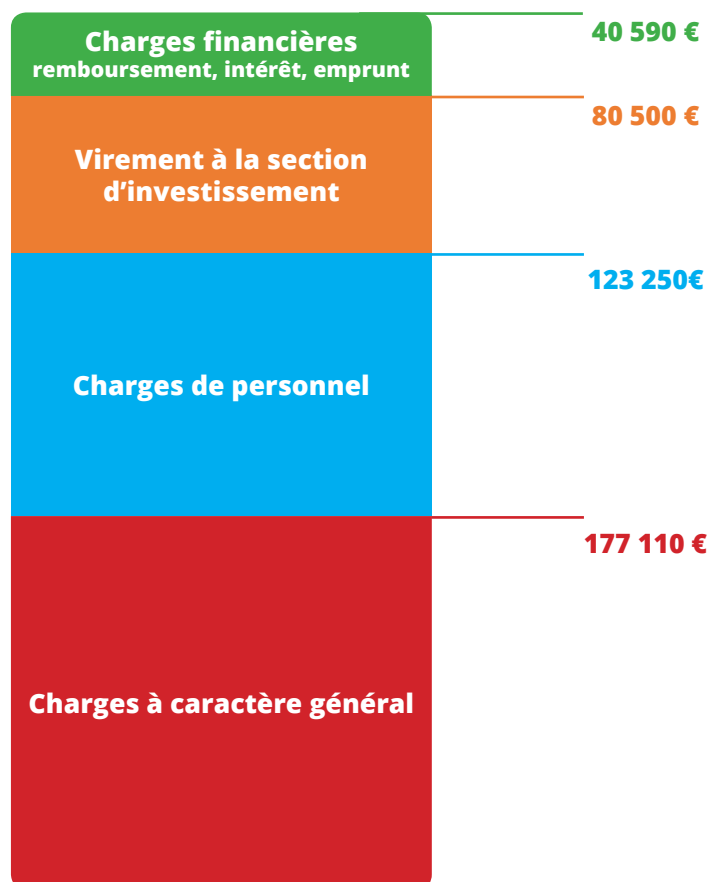
Recettes du Théâtre de l'Ardillon

RECETTES : 421 450 €



Dépenses du Théâtre de l'Ardillon

DÉPENSES : 421 450 €



Dotations de la commune de 2013 à 2017

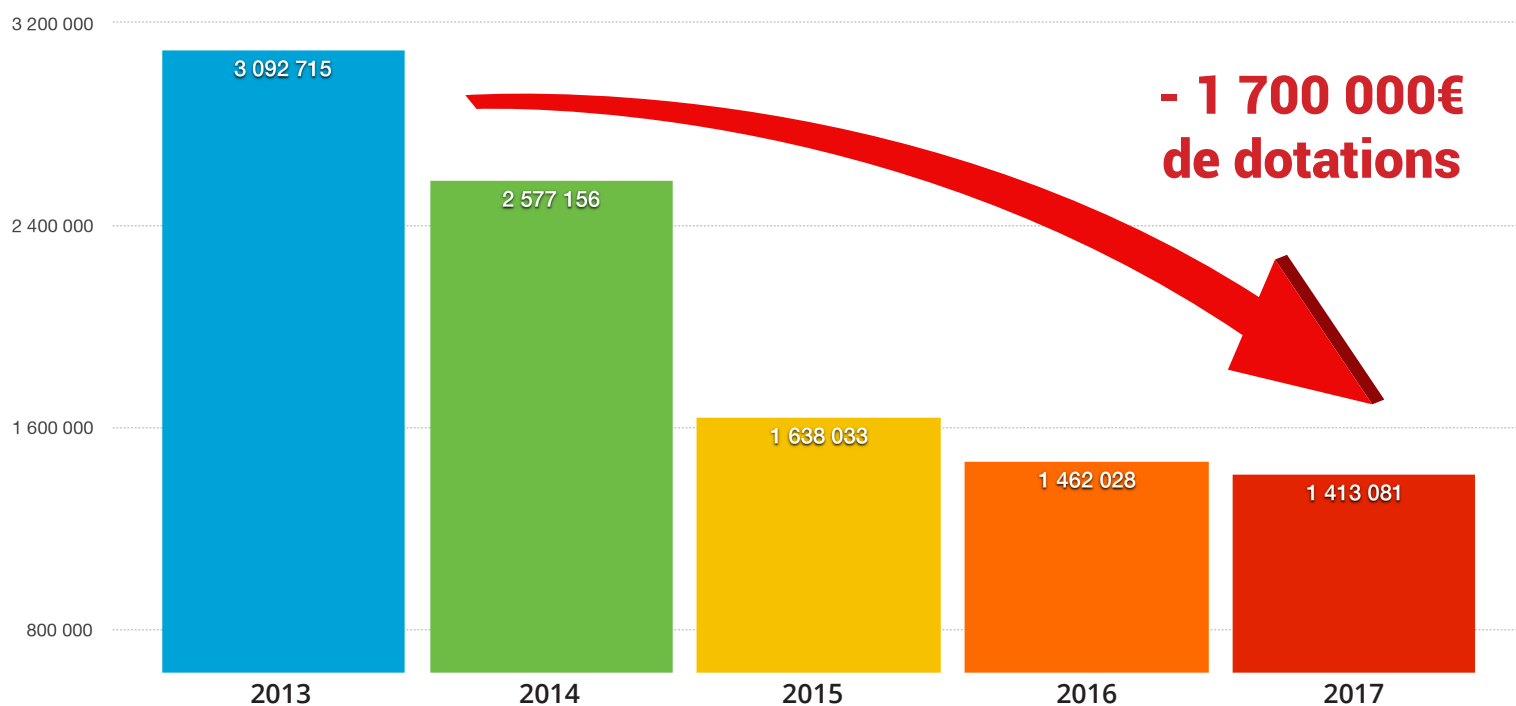
Les dotations de l'Etat aux collectivités locales ont diminué chaque année entre 2014 et 2017.

Après quatre années de baisse, l'Etat s'est engagé à ne pas baisser les dotations en 2018.

Heureusement, car les charges confiées dans le passé par l'Etat aux collectivités incombent toujours aux communes. Nous continuons d'assumer nos compétences mais avec avec

un désengagement de l'Etat.

Le projet de loi de finances pour 2018, présenté le 27 septembre 2017 devant le Comité des Finances Locales, annonce un effort pour la maîtrise des dépenses des collectivités publiques ainsi que le dégrèvement de la taxe d'habitation qui aura un impact sur les recettes communales, même si des compensations devraient être mises en place.





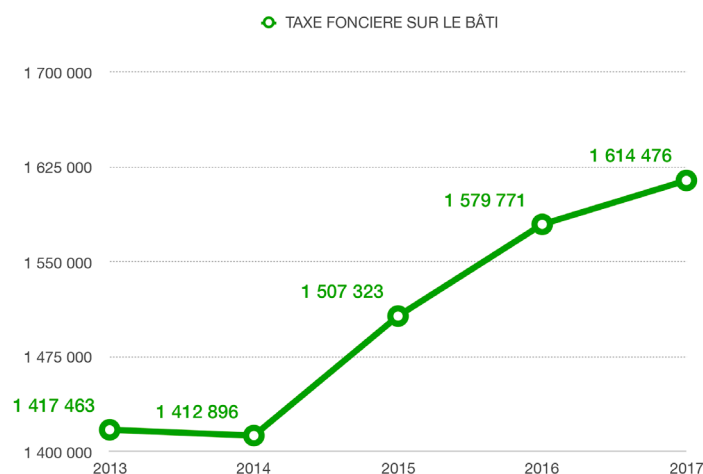
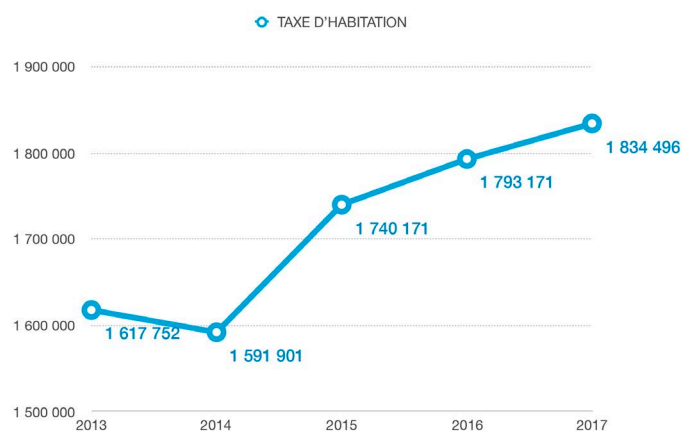
Évolution des recettes fiscales depuis 2013

Le travail sur les bases d'imposition, réalisé par l'observatoire fiscal depuis 2014, et l'augmentation de la taxe de séjour en 2015, utilisée pour le développement touristique du territoire, ont permis d'**accroître les recettes de la collectivité** d'année en année, tout en **maintenant, voire en réduisant, les taux d'imposition** (taxes foncière et d'habitation).



chiffres clés

Entre 2014 et 2016 : **augmentation de recettes de 364 454 €.**
 En 2017 : **augmentation prévisionnelle de 49 957,42 €.**
 Et ce, malgré une baisse des taux des impôts locaux en 2014 et 2015.

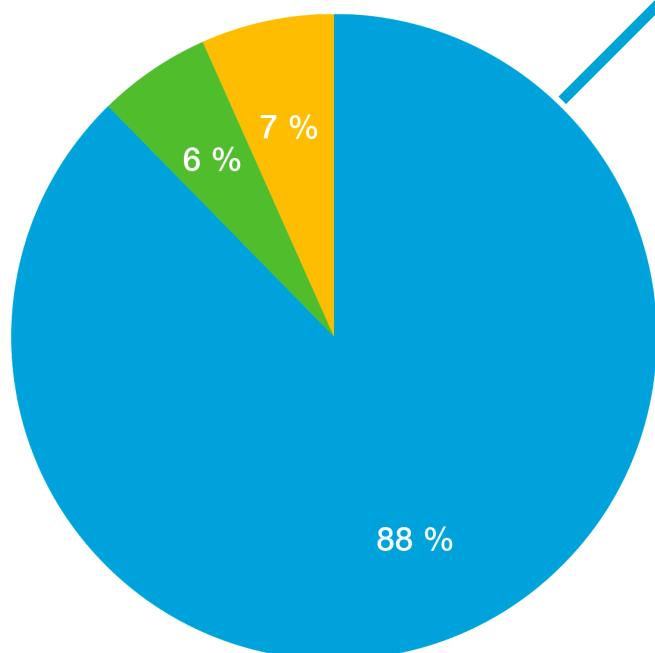


Section d'investissement



Montant total des dépenses d'investissement 2018 : 10 043 462€ dont :

- Diverses opérations
- Emprunts
- Opérations d'ordre



DIVERSES OPÉRATIONS COMPRENANT NOTAMMENT :

- Avenue de la Méditerranée** : 2 985 153 €
- Halle des sports** : 1 800 000 €
- Éclairage Public** : 725 000 €
- Rénovation réseaux Télécom / EDF** : 451 000 €
- Aménagement groupe scolaire** : 376 200 €
- Travaux de voirie** : 350 000 €
- Rénovation de bâtiments communaux** : 280 500 €
- Réalisation ZAC** : 250 000 €
- Installation vidéo protection** : 207 944 €
- Modulaires gendarmerie** : 192 000 €
- Reconstruction cordon dunaire** : 123 300 €
- Accessibilité bâtiments communaux** : 112 020 €
- Rénovation des halles** : 87 695 €
- Restauration Harmonium et Eglise St Jean Baptiste** : 68 450 €
- Révision du POS en PLU** : 50 000 €
- Achat de véhicules** : 50 000 €
- Schéma directeur aménagement** : 1200 €

CONSEILS MUNICIPAUX



Débat d'Orientations Budgétaires 2018 Conseil Municipal du 30 novembre 2017

Lors du Conseil Municipal qui s'est déroulé le 30 novembre dernier, au Théâtre de l'Ardaillon, les élus ont pris acte de la tenue du DOB (Débat d'Orientations Budgétaires) 2018 et voté à la majorité le rapport correspondant.

Retrouvez le compte rendu de séance sur notre site internet : www.vias-mediterranee.fr

Budget 2018 Conseil Municipal du 18 décembre 2017

Le Budget 2018 a été voté lors du Conseil Municipal du 18 décembre 2017

Dans sa séance du 18 décembre dernier, l'assemblée délibérante, réunie au Théâtre de l'Ardaillon, a procédé au vote du budget de la commune pour l'année 2018.

Il a été rappelé que ce budget reprenait les principaux éléments du Débat d'Orientations Budgétaires (DOB), présenté en séance du Conseil Municipal du 30 novembre 2017.

L'opposition a voté contre le budget et donc contre les réalisations à venir.

Le budget primitif 2018 s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **9 570 000€**, pour la section de fonctionnement, et à la somme de **10 119 400€**, pour la section d'investissement.

Le budget annexe pour le Théâtre de l'Ardaillon 2018 a également été voté à la majorité lors de ce Conseil Municipal.

Retrouvez le compte rendu de séance sur notre site internet : www.vias-mediterranee.fr

Le DOB

Le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) renforce la démocratie participative en instaurant une discussion au sein de l'assemblée délibérante, sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité.

Il est présenté chaque fin d'année, dans les 2 mois précédant l'examen du Budget Primitif (BP).

Les Communes de 3 500 habitants et plus sont obligées de prévoir un DOB, conformément à la Loi du 6 février 1992 et au Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2312-1).

Le budget

Le budget est un document fondamental de la vie de la Commune. Il est l'acte juridique qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses, par année civile.

Le Maire est en charge de la préparation budgétaire qu'il soumet ensuite à l'approbation du Conseil Municipal.

Par le vote de ce document, l'assemblée délibérante donne ainsi son autorisation à l'exécution du budget qui comporte deux sections : le « fonctionnement » et « l'investissement ».

Ces sections se découpent chacune en deux colonnes « recettes » et « dépenses », qui doivent être équilibrées.

TAXE DE SÉJOUR 2018



Instituée à l'initiative des communes réalisant des dépenses favorisant l'accueil des touristes, son produit permet de financer les actions d'accueil, de promotion et de développement touristique.

Qui doit la payer : les personnes n'étant pas domiciliées sur la commune de Vias et qui n'y possèdent pas de résidence.

Qui la collecte : Hôtels de tourisme, Résidences de tourisme, Villages de vacances, Meublés de tourisme, Chambres d'hôtes, Gîtes, Terrains de camping et caravanage, Emplacements dans les aires de camping-cars, Ports de plaisance, autres formes d'hébergement équivalentes.

Catégories d'hébergement	Tarifs fixés par la Commune de Vias	Tarifs fixés par le Département de l'Hérault	Tarifs totaux
Meublés de tourisme 3 étoiles, hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	1,50 €	0,15 €	1,65 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	0,90 €	0,09 €	0,99 €
Meublés de tourisme 1 étoile, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures, hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	0,80 €	0,08 €	0,88 €
Hôtels et résidences de tourisme, villages de vacances en attente de classement ou sans classement	0,80 €	0,08 €	0,88 €
Meublés de tourisme et hébergements assimilés en attente de classement ou sans classement	0,80 €	0,08 €	0,88 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes	0,55 €	0,05 €	0,60 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,20 €	0,02 €	0,22 €

TRAVAUX ET URBANISME

2017 aura incontestablement été l'année de la concrétisation de nombreux projets qui bâtissent, aujourd'hui, le Vias de demain. Plusieurs chantiers ont été achevés, notamment les Halles du cœur de ville, le choix de l'aménageur de la future zone constructible au nord de Vias ou encore la livraison des premiers logements aidés, sans oublier l'obtention du label « Pavillon Bleu » gage de qualité en termes d'attractivité touristique.

Deux opérations colossales ont également démarré : la construction de la Halle multisports et le réaménagement de l'Avenue de la Méditerranée (phase1)



Phase d'aménagement de l'Avenue de la Méditerranée

En novembre 2017, le réseau pluvial de l'Avenue de la Méditerranée a été totalement nettoyé.

Les entreprises « Sogetralec » et « Bordères » ont ensuite procédé à la pose des réseaux secs. Ce chantier, mené jusqu'à la trêve de Noël, a compris la mise en place des fourreaux et des câbles pour valoriser cette avenue par des éclairages de qualité, la pose des gaines nécessaires aux moyens de télécommunication modernes (relais Wi-Fi, sonorisation Hi-Fi, vidéo-surveillance, fibre optique en concertation avec l'Agglo), ainsi que la

basse tension pour le compte d'Enedis. En parallèle, dans le courant du mois de décembre, la pose des conteneurs enterrés a été assurée par l'entreprise Eiffage (en collaboration avec le Sictom).

Courant janvier 2018, l'entreprise « Buesa » réalisera la pose des massifs bétonnés, destinés à accueillir les enseignes.

En février 2018, les fosses pour les futurs palmiers seront terrassées par la société « Psp ». En suivant, aura lieu la plantation de ces palmiers.

Au mois de mars 2018, débuteront les travaux de surface : bétons désactivés, pose des grilles pluviales, etc.

Enfin, courant avril 2018, l'ensemble des enseignes sera équipé par les matériels de mise en valeur esthétique. Les finitions de voiries seront aussi entreprises, tout comme la pose des candélabres et des luminaires.

Tel qu'il a été annoncé et comme initialement prévu, la phase 1 de cette opération se terminera **courant avril 2018**.



Halles multisports : La première pierre est posée



*Elle s'appellera
« Halle des sports
Jean Raynaud »*



Le premier magistrat a procédé, vendredi 15 décembre 2017, à la pose symbolique de la première pierre de la Halle multisports. Selon la coutume, il a glissé un parchemin dans l'obscurité la plus totale d'un parpaing cimenté. Cet acte solennel, empreint de valeurs fortes, a officialisé la construction de cette Halle.

Pour l'occasion, il était entouré de Danièle Azemar, Conseillère Régionale représentant Carole Delga, Ancienne Ministre et Présidente de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, de Gilles D'Ettore, Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et Maire d'Agde, et de nombreux Elus.

En préambule des allocutions officielles, le Maire a dévoilé **la maquette de cette Halle réalisée par Roger Marzona**, maquettiste et bienveillant Viassois.

Gilles d'Ettore a témoigné sa reconnaissance envers Roger Marzona, qui, à travers ses maquettes, met en valeur des réalisations architecturales, en lui remettant l'Ephèbe d'Agde.

Jordan Dartier a pris la parole rappelant que le projet de construction de la Halle multisports figurait parmi les engagements de son équipe municipale.

Le rez-de-chaussée de la salle sera composé de deux grandes salles de sports (Boxe et Haltérophilie) et d'une salle de réception. À l'étage, quatre grandes salles : deux de réunions et deux de sports (Judo et Danse) seront créées.

Pour harmoniser le bâtiment existant et son extension, une façade sera mise en œuvre. Elle sera composée d'un soubassement béton matricé (au rez-de-chaussée) et d'un écran semi-transparent « aspect bambou » à l'étage.

L'ensemble constituera un bâtiment à l'architecture contemporaine, répondant aux exigences techniques des fonctions qu'il accueillera (résistance aux chocs, pérennité, confort d'usage, acoustique, etc.)

Cet investissement a d'ores et déjà reçu le concours financier de l'Etat, de la Région et de la Communauté

d'Agglomération Hérault Méditerranée.

Le Maire a tenu à remercier les partenaires financiers ainsi que les entreprises et les sous-traitants qui interviennent sur cette opération.

Cette Halle sera dédiée aux Sports. Aussi, la Municipalité a souhaité mettre à l'honneur **Jean Raynaud**, Viassois qui s'est particulièrement investi toute sa vie dans le milieu associatif, et sportif, en particulier pour l'haltérophilie mais pas seulement.

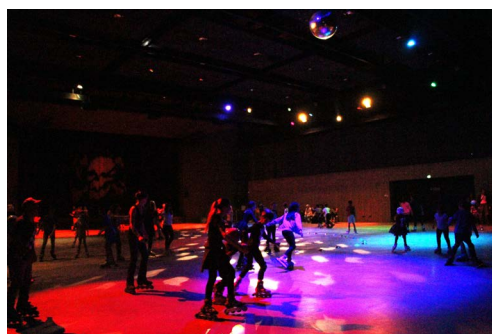
C'est la raison pour laquelle, **le Maire a souhaité dénommer cet édifice « Halle des sports Jean Raynaud »**.

Enfin, Danièle Azemar, Conseillère Régionale, s'est dite heureuse et particulièrement satisfaite de voir émerger sur son territoire des projets novateurs qui structurent et enrichissent le tissu Régional.

Elle a félicité la Municipalité pour ce magnifique projet, l'encourageant fortement à poursuivre ses engagements structurants pour la commune.

JEUNESSE

Bilan du centre aéré pour les vacances de la Toussaint



Les activités des vacances de la Toussaint étaient axées sur les festivités d'Halloween.

Parmi les autres animations proposées : Accrobranche, des sorties à Bourbaki, Tabarka, Europark Indoor sans oublier la boom d'Halloween...

Fréquentation du Centre aéré

- › durée 9 jours
- › 50 enfants dont 17 de 3 à 6 ans et 33 de 6 à 14 ans
- › 182 présences



Les familles ayant inscrit leurs enfants pour la première fois en 2017 ont réitéré les inscriptions pour la prochaine session qui se déroulera du 19 février au 02 mars 2018.

Un bilan, une fois de plus, positif pour cette dernière période de l'année.

ALSH

PROCHAINES DATES D'INSCRIPTIONS POUR LES VACANCES D'HIVER & PRINTEMPS

Les inscriptions pour les prochaines vacances d'hiver (19 fév.-02 mars) et de printemps (16 au 27 avril) s'effectueront du 08 au 12 janvier prochains.

Dossiers à télécharger sur le site de la ville ou à retirer directement sur place à l'Ecole G. de Gaulle-Anthonioz et retourner **avant le 12 janvier 2018**. La commission d'attribution des places se réunira le 18 janvier. Un retour aux familles sera adressé le 23 janvier. Le paiement devra s'effectuer du 23 au 29 janvier 2018 pour les deux périodes.



(Retrouvez le programme des animations sur le site Vias Méditerranée – Rubrique « Education Jeunesse-ALSH » (Planning des animations)



Dans le cadre de sa politique d'action sociale en direction du temps libre des enfants et des adolescents, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) contribue au développement et au fonctionnement des accueils de loisirs déclarés auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS).

Pour cela, une tarification modulée obligatoire a été mise en place par la CAF en fonction des ressources et de la composition des familles, d'un plancher et éventuellement d'un plafond des ressources.

La commune prend en compte les ressources des familles sur la base du quotient familial (QF) de la CAF et définit les tranches dans la limite d'un plancher et d'un plafond : 3 tranches pour l'ALSH et 2 tranches pour l'ALP du matin, du midi et du soir. Sans justification des ressources, le tarif le plus fort sera appliqué aux familles.

TARIFICATION ALSH - TARIF À LA JOURNÉE

Quotients familiaux / tranches	Tarifs	Tarifs déductions faite de l'aide aux Loisirs (- 4,60 €)
Moins de 800 € (plancher)	14 €	9,40 €
De 801€ à 1300 €	15 €	
Plus de 1301 € (plafond)	16 €	

TARIFICATION ALSH - TARIF À LA ½ JOURNÉE

Quotients familiaux / tranches	Tarifs	Tarifs déductions faite de l'aide aux Loisirs (- 2,30 €)
Moins de 800 € (plancher)	9 €	6,70 €
De 801€ à 1300 €	10 €	
Plus de 1301 € (plafond)	11 €	

TARIFICATION ALP

Quotients familiaux / tranches	Tarifs matin (7h30-9h00) Tarifs soir (18h-18h30)	Tarifs le midi (12h-14h)
Moins de 800 € (plancher)	1 €	0,50 €
Plus de 1301 € (plafond)	1,10 €	0,60 €

CITOYENNETÉ



PASSEPORTS ET CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

Les pré-demandes se font désormais en ligne

Afin de simplifier les démarches administratives des usagers, les pré-demandes de passeport ou carte nationale d'identité peuvent s'effectuer en ligne, de son domicile, grâce à la mise en place d'un télé-service.

Ce nouveau télé-service permet de recueillir, de manière dématérialisée, les informations présentes sur le CERFA.

Après avoir effectué une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS (<https://ants.gouv.fr>) il faut contacter une mairie équipée du dispositif de recueil d'empreinte pour obtenir les modalités d'accueil (prise de rendez-vous). Lors du déplacement en Mairie, il faut apporter le numéro de la pré-demande, éventuellement le numéro du timbre dématérialisé et les pièces justificatives.

Les Mairies les plus proches équipées du dispositif de recueil d'empreintes sont la Mairie d'Agde : 04 67 94 63 50, la Mairie de Pézenas au 04 67 90 46 55, la Mairie de Béziers - la Devèze au 04 67 36 71 05

DÉMARCHES EN LIGNE

Cartes Grises et Permis de Conduire

Dans le cadre du plan préfecture nouvelle génération, l'Etat a mis en place une dématérialisation progressive des démarches des usagers, CNI et passeport dans un premier temps, suivi maintenant des cartes grises et permis de conduire.

Compte tenu du développement des télé-procédures qui doit aboutir avant la fin de l'année, des points numériques sont progressivement installés par l'Etat, les maisons des services au public, actuellement 2 existent dans l'Hérault (un à la préfecture de Montpellier, l'autre à la sous-préfecture de Béziers de 8h30 à 12h30).

Dorénavant toutes les démarches sont effectuées en ligne sur le site de l'ANTS : <https://ants.gouv.fr>

Un service d'accompagnement informatique est mis en place pour aider les administrés dans leur démarche d'immatriculation ou de demande de permis de conduire.

Cette aide numérique est assurée sur rendez-vous, au Service Accueil de la Mairie, tous les jours de 13h00 à 14h30 (prévoir une demie heure de rendez-vous).

Attention, il est nécessaire que l'administré ait une adresse e-mail et une carte bleue pour le paiement en ligne, ainsi que tous les documents nécessaires au dossier.

L'accompagnement est informatique, tout dossier incomplet ne serait être télétransmis, car la plateforme de l'ANTS bloque la procédure.

RÉFÉRENDUM

CIRCULATION EN SENS UNIQUE
SUR LES BOULEVARDS GAMBETTA ET LIBERTÉ

DIMANCHE 26 NOVEMBRE 2017 - 8H À 18H



BUREAU 1 : MAIRIE

BUREAU 2 : LA VIGNERONNE

BUREAU 3 ET 4 : GYMNASÉ

BUREAU 5 : OFFICE DE TOURISME



RÉFÉRENDUM

la Voix du Peuple sera respectée



Lors du référendum du 26 novembre dernier, relatif à une mise en sens unique des boulevards Gambetta et Liberté, le « Non » l'a emporté avec 63,3%.

Sur 4 484 électeurs, 1 447 Viassois se sont exprimés, soit 32,27% de participation.

Sept Viassois sur dix ne se sont pas prononcés. Le suffrage exprimé sera respecté !

Vox Populi, Vox Dei (« *La Voix du Peuple, la Voix de Dieu* »).

En conséquence, les Boulevards Liberté et Gambetta resteront à double sens. Le Boulevard Gambetta sera réaménagé et une programmation de travaux sera mise en place.

Conseil Municipal des Jeunes

COLLECTE DE BOUCHONS AVEC JEAN-MARIE BIGARD



Des points de collecte pour les bouchons sont à disposition de la population en Mairie et à l'Ecole Geneviève de Gaulle-Anthonioz.

Très investi pour venir en aide à autrui, Jean-Marie Bigard est à l'initiative de la création de l'association « Les Bouchons d'Amour » dont il est le parrain depuis 16 ans.

L'artiste n'a pas manqué de surprendre les Viassois, lors de sa venue pour

présenter son spectacle au théâtre de l'Ardaillon le 25 novembre. Il a accepté de rencontrer les enfants du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) pour une remise de bouchons collectés.

Un privilège pour nos petits élus locaux.

DÉPLACEMENT À PARIS



Visite du Sénat avec Marie-Thérèse Brugière, Sénatrice de l'Hérault



Visite de l'Assemblée Nationale avec Christophe Euzet, Député de l'Hérault



Dans le cadre de leur mission citoyenne, les jeunes élus du CMJ se sont rendus à Paris, les 6 et 7 décembre derniers. Ils ont ainsi eu la chance et le privilège de découvrir les Institutions Républicaines.

Le premier jour, direction le Sénat pour une rencontre avec la Sénatrice de l'Hérault, Marie-Thérèse Brugière.

Puis rencontre avec Christophe Euzet, Député de la 7ème circonscription de l'Hérault, pour une visite, de l'Assemblée Nationale.

Cette escapade s'est terminée par la visite du Trocadéro avec une vue imprenable sur la grande Dame de Fer : la Tour Eiffel.

SPORT



Bilan positif de la Carte Pass



Les nouvelles activités de la Carte Pass saison 2017-2018 ont été élaborées pour tous les âges et rencontrent un franc succès : des seniors, aux adultes, sans oublier les jeunes et les « babies » il y en a vraiment pour tous les goûts.

Rappel des activités :

Babies, de 2 à 6 ans : 26 adhérents

Attention places limitées
Mercredi au gymnase
Groupe 2-4 ans : de 10h à 10h45
Groupe 4-6 ans : 11h à 11h45

Jeunes, de 6 à 16 ans au gymnase : 100 adhérents

Jeux de raquettes
Mardi - 17h à 18h - primaires / 18h à 19h - Collèges
Futsal
Jeudi - 17h à 18h30 - CE2, CM1 - CM2 - Confirmés
18h30 - 19h30 - collège
Vendredi - 17h à 18h - CP, CE1 - Débutants
Multisports
Mercredi - 10h à 12h00 - Primaire
Escalade
Mercredi - 10h à 12h - Primaire / 15h30 à 17h - Collège
Vélo tout chemin
Départ gymnase - Mercredi 13h30 à 15h - primaire et collège
Gymnastique
Mercredi 15h30 à 17h - primaire
Hip-pop
École G. de Gaulle-Anthonioz : mardi 17h à 18h30
CP, CE
Jeudi 17h à 18h30 - CM, collège

Renseignements :

Gymnase Victor Bernado : 04 67 21 94 86 / 06 37 13 16 22
Mail : gymnasevias@orange.fr

Adultes, de 16 à 55 ans :

Futsal vétérans (+35 ans)
Jeudi 19h30 à 20h30 au gymnase
Marche nordique
Lundi et vendredi de 9h à 11h - départ gymnase
Gymnastique adaptée
Jeudi de 09h30 à 11h30 - Salle de Musculation

Seniors, pour les plus de 55 ans :

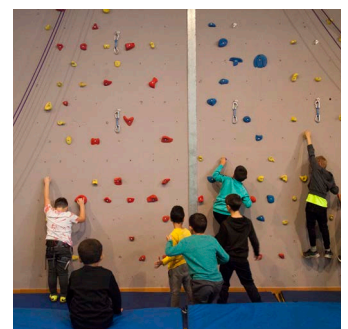
Walking football
Lundi et vendredi de 10h à 11h30 au gymnase
Marche nordique
Lundi et vendredi de 9h à 11h : départ gymnase
Gymnastique d'entretien
Mardi et jeudi 10h à 11h30 au gymnase
Gymnastique adaptée
Jeudi à 9h30 à 11h30 - salle de musculation

84 adhérents répartis entre adultes et seniors

Nouveautés 2017-2018 :

Pour les seniors : Walking football (foot en marchant) (10 adhérents)
Pour les jeunes (de 6 à 16 ans) : Escalade (35 adhérents) et Vélo Tout Chemin (10 adhérents)

Dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, des activités sont également proposées le mercredi matin et le mercredi après-midi, en fonction de la discipline.



CULTURE



Carnaval 2018

CARNAVAL DE VIAS

1^{ER}, 2 ET 3 MARS 2018
 SOIRÉE DES CARNAVALIERS - CARNAVAL DES ENFANTS
 BUFFETIÈRE - DÉFILÉ DE CHARS - BAL

RENSEIGNEMENTS :
 CARNAVAL ENFANTS : COMITÉ DES FÊTES : 06 22 72 09 53
 CARNAVAL ADULTES : COMITÉ LES AMIS DU CARNAVAL : 06 24 19 43 52

Évènement dont les Viassois sont très attachés, les festivités légendaires du Carnaval se dérouleront du 1er au 03 mars prochains. Un programme très éclectique animera ces 3 jours de liesse. Notamment avec la Buffetière, le carnaval des enfants, « Le Pouli de la Fabo », l'animal totemique de Vias accompagné des danses traditionnelles des « Festa Fabos », sans oublier le défilé de chars dans les rues de Vias. Ces animations se clôtureront par la sentence attribuée à « Monsieur Carnaval » et le bal.

(Programme complet communiqué prochainement par voie de presse)

Théâtre de l'Ardillon

ARDAILLON THÉÂTRE

Dimanche 14 janvier 2018 - 16h00

Les Années Ladies

Billetterie - Locations des places au Théâtre de l'Ardillon :
 Le lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
 Le mardi et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

ARDAILLON THÉÂTRE

PATRICK SÉBASTIEN
 NOUVEAU SPECTACLE EN AVANT PREMIÈRE

CE QUE JE N'AI JAMAIS PU DIRE À LA TÉLÉ...

ARDAILLON
VENDREDI 9 FÉVRIER 2018 20H30

Réouverture Théâtre de 9h à 12h et de 14h à 17h
 et points de vente habituels, Place Ticketnet...

ARDAILLON THÉÂTRE

SAMEDI 10 FÉVRIER 2018 - 21H00

LES ANNÉES 70-80

Billetterie - Locations des places au Théâtre de l'Ardillon :
 Le lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
 Le mardi et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

ARDAILLON THÉÂTRE

SAMEDI 17 MARS 2018 - 21H00

CHICHE CAPON

Billetterie - Locations des places au Théâtre de l'Ardillon :
 Le lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
 Le mardi et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

ARDAILLON THÉÂTRE

Samedi 31 mars 2018 - 21h00

SHAKESPEARE
ROMEO ET JULIETTE
 MISE EN SCÈNE ANTHONY MAGNIER

Billetterie - Locations des places au Théâtre de l'Ardillon :
 Le lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
 Le mardi et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

ARDAILLON THÉÂTRE

SAMEDI 7 AVRIL 2018 - 21H00

ELECTRO DELUXE

ÉVÈNEMENT !

LE COUP DE CŒUR DE L'ARDAILLON

Billetterie - Locations des places au Théâtre de l'Ardillon :
 Le lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
 Le mardi et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

VIE MUNICIPALE

La fibre optique arrive à Vias

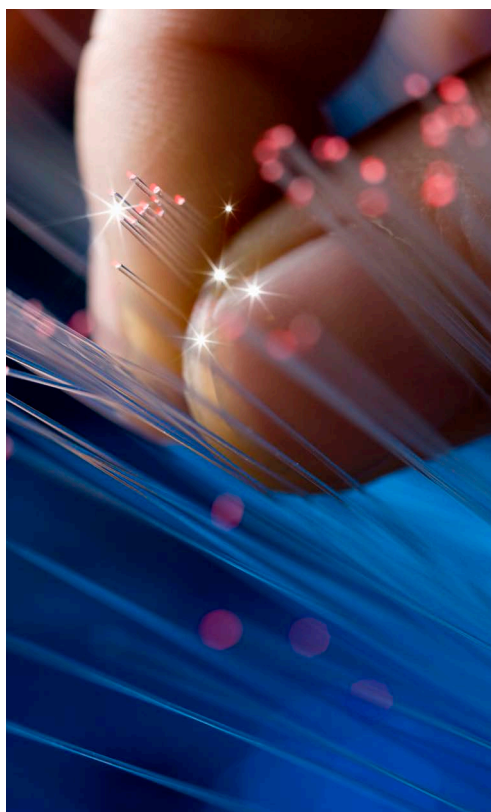
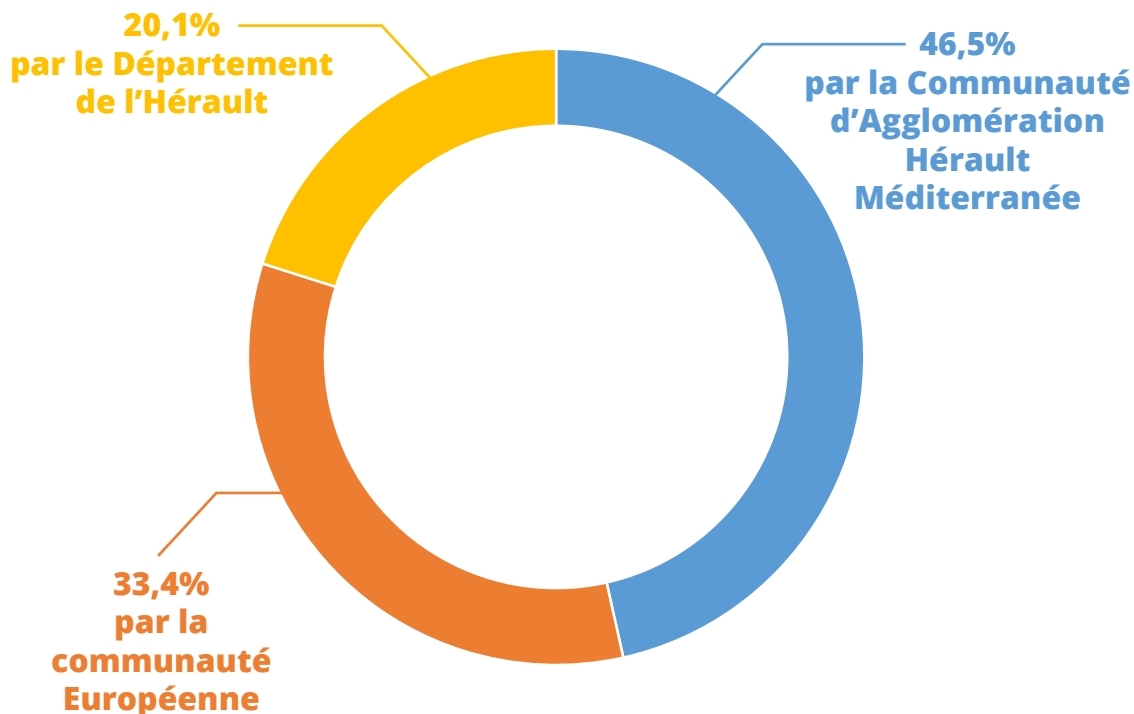


QU'EST-CE QUE LA FIBRE OPTIQUE ?

La fibre optique est un support permettant de transmettre des données à très haut débit. Associée au réseau de communication d'un fournisseur d'accès à Internet, elle révolutionne l'utilisation d'Internet. Elle se déploie depuis 2007 sur le territoire français à commencer par la région parisienne et les grandes villes de province. Là où la technologie ADSL s'atténue avec la distance, la fibre optique, elle, préserve quasiment l'intégralité de son flux. Ainsi, une connexion Internet parvient à émettre ou recevoir plusieurs Gigabits par seconde.

Les travaux de déploiement de la fibre optique et du raccordement des sites publics concernés avancent bon train sur le territoire de l'Agglomération Hérault Méditerranée. Le schéma directeur relatif à ce déploiement est constitué de deux phases.

La première, achevée, s'est déroulée en 2015 et a concerné le centre de l'Agglomération. Vingt-cinq kilomètres de fibre noire ont été tirés, huit parcs d'activités ainsi que vingt-deux sites intercommunaux ou communaux ont été raccordés. Trois Etablissements pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et deux écoles ont également été équipés, pour un investissement total d'1 196 340€



La deuxième phase se déroule depuis 2016 et s'échelonne jusqu'en 2019. Elle représente un investissement de 4 500 000 €.

Cette phase aura pour principal objectif de connecter le Sud et le Nord de l'Agglomération, en raccordant entre eux tous les bâtiments intercommunaux et les Mairies. L'ensemble des parcs d'activités seront aussi équipés en fibre optique. Aux entreprises, par la suite, de contacter les opérateurs présents sur le réseau pour bénéficier des services

d'accès à internet et de téléphonie, à coûts mutualisés.

En 2018, ce sera au tour des villes de Vias et de Portiragnes, avec 60 sites concernés dans un premier temps.

Au total, ce seront plus de 140 points qui seront raccordés sur l'ensemble du territoire.

Vias avance, la fibre optique aussi !

Propriétaires de logements vacants : déclaration avant le 05 février 2018

En application de l'article 1415 du code général des impôts, la situation de vacance s'apprécie pour l'année entière d'après les faits existants au 1er Janvier de l'année d'imposition.

En conséquence, la situation de vacance doit être déclarée tous les ans.

Pour les locaux déjà déclarés vacants au 1er janvier 2017 ou antérieurement.

A partir de janvier 2018, la Municipalité adressera un questionnaire à tous les propriétaires dont les locaux ont été déclarés vacants pour 2017. Ce questionnaire devra être retourné, accompagné de justificatifs à l'Observatoire Fiscal de la Mairie de Vias, au plus tard le 05 février 2018.

Pour les locaux vacants au 1er janvier 2018

Les propriétaires de nouveaux locaux vacants peuvent se procurer le questionnaire auprès de l'Observatoire Fiscal de la commune ou auprès des Services Fiscaux, en joignant un relevé de propriété (disponible auprès du service cadastre de la Ville) ou une copie de la taxe d'habitation.

Contact ou renseignements complémentaires :

Observatoire fiscal au 04 67 21 21 37
observatoirefiscal@ville-vias.fr



Interdiction de dépôts sauvages sur la Commune



Suite à la recrudescence de dépôts sauvages, d'encombrants, de débris provenant de travaux publics ou de particuliers, d'ordures ménagères, de conteneurs stagnants, volés ou non entretenus par leurs propriétaires, en cœur de ville et en périphérie, la Municipalité rappelle que tout acte d'incivilité est passible de lourdes sanctions (*arrêté municipal 2015-62 du 25 février 2015*).

Afin de solutionner ce problème récurrent de propreté et de salubrité sur la commune de Vias, il est recommandé :

- D'utiliser les conteneurs à poubelle attribués à chaque foyer en respectant les jours de collecte, au point de regroupement le plus proche. Ces conteneurs doivent être rentrés dès le passage du camion de collecte. Ils ne doivent en aucun cas rester en permanence dehors sauf autorisation municipale justifiée (sous risque de vol ou de détérioration).
- De ne pas projeter ou déposer à même le sol sur la voie publique, les résidus quelconques des ménages ou immondices, de même que les produits de balayage, décombres et matériaux provenant de l'intérieur des propriétés privées ou publiques.

Par ailleurs, les professionnels sont informés qu'ils doivent impérativement se rendre à la déchèterie pour tout dépôt de déblais, gravats, décombres provenant des établissements artisanaux, industriels et commerciaux.

Il est rappelé que tout dépôt ou abandon d'ordures transporté à l'aide d'un véhicule dans un lieu non autorisé est passible d'une contravention pouvant aller jusqu'à 1 500 € d'amende, ajoutée à une confiscation de véhicule !

La Police Municipale de Vias exerce une vigilance accrue pour contrer ces incivilités.

Contact ou renseignements complémentaires :

SICTOM : 04 67 98 45 83
Les encombrants (uniquement sur RDV, le jeudi) :
06 88 24 82 75
Il n'y aura pas de ramassage d'encombrants en dehors de ce jour.

SÉCURITÉ



La Sécurité, une priorité du quotidien à Vias Méditerranée

DE NOUVELLES ARMES POUR LA POLICE MUNICIPALE

En 2015, le premier magistrat a fait le choix d'armer les agents de la Police Municipale de revolvers de marque « Manurhin », de type « 38 spécial », mis à disposition par l'Etat, suite à une rétrocession de la Police Nationale.

Pour protéger ses concitoyens de manière plus efficace et au regard de la menace terroriste pesant sur le pays, la Municipalité a décidé de renforcer les moyens mis à la disposition de la Police Municipale. A ce titre, la ville a fait l'acquisition de six nouvelles armes à feu de marque « CZ », modèle « P-07 », munitions « 9 millimètres ». Depuis septembre 2017 et après avoir suivi une formation spécifique, les policiers

Viassois sont dotés de cette arme de poing de dernière génération.

Ces armes, plus efficaces, remplacent les précédentes devenues vétustes. Beaucoup plus fiables, leur caractère semi-automatique leur confère une plus grande capacité de stockage de munitions.

En 2018, tous les Policiers Municipaux de la Commune seront équipés de cet armement.

DES SIMULATIONS POUR FAIRE FACE À LA MENACE TERRORISTE

Au début du mois de novembre 2017, une simulation de « tuerie de masse » a été organisée dans l'enceinte du Théâtre de l'Ardaillon,

mis en configuration de spectacle pour l'occasion.

Le personnel de cette salle avait élaboré un son et lumière collant au plus près de la réalité. Un deuxième exercice de ce type a été programmé courant décembre dernier.

Ces simulations grandeur nature, voulues par le Maire, permettent aux agents de la Police Municipale de s'entraîner dans un milieu hostile et dégradé. L'objectif est de leur faire acquérir les réflexes et les attitudes qui leur donneront les clés pour agir en toute sécurité dans ces circonstances.

Pour compléter cette formation, d'autres exercices seront réalisés.

RÉTROSPECTIVE

Octobre 2017



6 octobre : Inauguration du Mas Bedos - 30 premiers logements aidés livrés !



6 octobre : Remise de Pavois à Léo Causse



5 octobre : Ateliers cuisine lors de la semaine bleue



15 octobre : Fête de la San colomban



27 octobre : Roller dance spécial Halloween

Octobre 2017



3 octobre : stage de conduite pour les seniors de l'EHPAD



21 octobre : Repas des aînés

Novembre 2017



6 novembre : Signature du traité de concession d'aménagement de la ZAC Font Longue



5 Réunions publiques pour la mise en sens unique des Boulevards Gambetta et Liberté



7 novembre :
Cérémonie hommage aux aviateurs Anglais tombés sur le sol Viennois



24 et 25 novembre : Collecte alimentaire nationale à Vias



Cérémonie commémorative du 11 novembre

Novembre 2017



25 novembre : Jean-Marie Bigard a fait rire l'Ardailon à Vias

RÉFÉRENDUM

**CIRCULATION EN SENS UNIQUE
SUR LES BOULEVARDS GAMBETTA ET LIBERTÉ**

DIMANCHE 26 NOVEMBRE 2017 - 8H À 18H

BUREAU 1 : MAIRIE
BUREAU 2 : LA VIGNERONNE
BUREAU 3 ET 4 : GYMNASE
BUREAU 5 : OFFICE DE TOURISME

Vias
www.vias-mediterranee.fr



Jeudi 16 novembre : visite de terrain du député Christophe Euzet : l'occasion de faire un point sur les dossiers structurants de la commune ainsi que des travaux de réaménagement de l'Avenue de la Méditerranée

Décembre 2017



2 décembre : Accueil des nouveaux Viasois



8 et 10 décembre : Téléthon à Vias

Décembre 2017



*Cérémonie en Hommage aux morts de la guerre d'Algérie
et combat de Tunisie et Maroc du 5 décembre*



15 décembre : remise de ballotins aux résidents de l'EHPAD



*13 décembre :
remise des colis aux Aînés*



*15 décembre :
le dévoilement de la maquette de Roger Marzona*



15 décembre : inauguration de la Crèche traditionnelle de Noël

Noël 2017



Magie et féerie sur Vias Méditerranée pendant une dizaine de jours...



VIE ASSOCIATIVE

Association Les Amis du Carnaval



L'assemblée générale de l'association « Les Amis du Carnaval » s'est tenue le 17 novembre dernier à la salle La Vigneronne en présence de Jordan Dartier, Maire, de Pascale Genieis, Adjointe au Maire aux affaires sociales et de Sandrine Mazars, Adjointe au Maire aux Finances et au Sport.

Au cours de cette réunion, un nouveau bureau a été désigné :

Dorian Garcia : Président

Tanguy Garcia : Vice-Président

Pascale Genieis : Trésorière

Cyril Campos : Vice Trésorier

Céline Caparros : Secrétaire

Fabien Lopez : Vice secrétaire

Contact : 06 11 44 35 07

Association Les Amis de Lorca



VENDREDI 26 JANVIER

Soirée festive et galette des rois

SAMEDI 24 FÉVRIER

Assemblée Générale

DIMANCHE 25 FÉVRIER

Loto

DU 24 MARS AU 1ER AVRIL

Voyage à Lorca pour les processions

DU 12 AU 20 MAI

Voyage à Gerone pour la fête des fleurs

Contact : 06 07 71 39 90



Calendrier

**CONCOURS DE PÉTANQUE
DE LA « BOULE JOYEUSE »**



SAMEDI 07 JANVIER

Challenge de l'Épiphanie

SAMEDI 04 FÉVRIER

Challenge de la Chandeleur

Contact : 04 67 21 67 15



**MATCHS VIAS VOLLEY
GYMNASE**

Loisir 6x6 2ème Division Ouest

18 janvier / 01 février / 15 février / 15 mars

Loisir 4x4 2ème Division

15 janvier / 29 janvier / 12 février / 26 mars

Contact : viasvolley@outlook.fr

TOURNOI OPEN

Un tournoi adulte est organisé du 5 au 24 mars 2018 par le Tennis Club Vias.

Non classés à 15/1

Plus de 35 ans ; de non classés à 15/3

Engagement :

17 € pour un tournoi, 28 € pour les deux.

Moins de 18 ans : 13 €

Contact : 06 62 09 52 00



CALENDRIER DES LOTOS - GYMNASSE - 15H

Loto du 3ème âge :

Dimanche 21 janvier 2018

Loto de l'AJVC

Dimanche 28 janvier 2018

Loto de la FNACA

Dimanche 04 février 2018

Loto du Vias Beach Bikers

Dimanche 11 février 2018

Loto du Comité des Fêtes

Dimanche 18 février 2018

Loto des Amis de Lorca

Dimanche 25 février 2018

Loto de l'ADMR

Dimanche 18 mars 2018

Loto du Bâton Club Viassois

Dimanche 25 mars 2018

Loto des Amis de l'Estagnol

Dimanche 08 avril 2018

Loto de l'Amicale des Sapeurs Pompiers

Dimanche 15 avril 2018

Économie locale

Le jardin de Pif

Helga Lopez s'occupe avec attention de vos animaux de compagnie le temps d'un toilettage (shampooing, coupe, ...) à l'aide de ciseaux spécifiques et de tondeuses.

« J'ai toujours aimé m'occuper des animaux, notamment des chiens. J'ai suivi une formation de plus de 6 mois pour devenir toilettéur canin. Le temps passé varie, en fonction de la race du chien : 45 minutes pour un Chihuahua à 1 journée pour un Terre-neuve. Pour les apaiser je leur parle tout le temps. S'ils ont été bien sages ils ont droit à une petite récompense. »

En plus des soins d'esthétique et d'hygiène, Helga propose divers produits : aliments, accessoires, friandises, vêtements, shampooings, parfums... qui raviront nos amis à quatre pattes !

SALON DE TOILETTAGE

14 Ter, avenue de Béziers

Tél : 04 67 09 43 40

lejardindepif34@gmail.com

Boulangerie Viennoiserie Ginestet

Depuis le 9 octobre dernier, Wilfried et Corinne Soyer, sont les nouveaux propriétaires de la boulangerie Ginestet située Avenue de Béziers. La boulangerie, Wilfried y a baigné depuis son enfance. Il faut dire qu'avec un père traiteur-restaurateur, 5 frères pâtisseries et bouchers, les métiers de bouche n'ont plus secret pour lui. Ce couple propose une vingtaine de variétés de pains, pétris sur place avec notamment la « Tradition » sans additif ni conservateur, farine Label Rouge.

Le petit plus : la « 3 + 1 » soit 3 baguettes « tradition » achetées, la 4ème gratuite avec, en prime, la qualité. Cette formule s'applique aussi pour les pains spéciaux, viennoiseries ou salés (sur demande). Le pain est cuit sur place toute la journée - Fraîcheur garantie !

Wilfried et Corinne sont heureux de vous accueillir tous les jours de la semaine, sauf les mercredis et dimanches après-midi, de 6h à 13h & de 16h à 19h30. Parking clientèle accessible.

BOULANGERIE GINESTET

31 Avenue de Béziers - 34450 Vias

Tél : 04 67 76 39 75





Los Hermanos

Au coin de la rue de la République, une pizzeria a vu le jour avec une carte de produits « fait maison ».

Les deux frères Yaaqobi, Amine, boucher de formation, et Hakim, cuisinier, ont décidé de se lancer dans la restauration pour proposer des plats méditerranéens : paëlla, tajine, couscous (sur commande) ainsi que kebabs, bœuf ou poulet marinés, tacos avec galette sauce fromagère.

Ces plats sont proposés à des prix très abordables. Possibilité de livraison pour les pizzas, les salades ou les sandwiches.

Soirées à thème : vendredi couscous / samedi paëlla / diffusion de matchs de foot – ambiance assurée

LOS HERMANOS

9 bis rue de la République - 34450 Vias
Tél : 07 69 83 93 34
loshermanos@gmail.com

Mel Beauty

Mélissa Astorga, récemment arrivée de Perpignan, vient d'ouvrir un institut de beauté face à la Poste.

Diplômée d'un C.A.P. d'esthétique et spécialisée dans la création d'ongle, elle pratique le « nail arts » depuis maintenant plus de dix ans, et pose les extensions d'ongles (uniquement en chablon, gel ou résine, pour le côté naturel et solide).

Envie d'un moment rien que pour vous, Mel Beauty vous attend !

MEL BEAUTY

10, rue Jean Manzenera
Tél : 06 26 90 63 21

Ouvert tous les jours du lundi au samedi de 09h à 18h excepté le mercredi.



La Palette aux gourmandises primée au salon du chocolat et des délices en Corse !

Ludovic et Marjorie Prud'Homme se sont une fois de plus illustrés en remportant le 2ème prix des « Jeunes Talents et Révélation ».

Leur spécialité chocolatée, délicatement garnie de champagne Waris, leur a permis de décrocher la palme.

Mickael Azouz, champion du monde chocolatier, et Bruno Rouly, créateur de robe en chocolat, ne tarissent pas d'éloges sur cette gourmandise chocolatée.

Vias avec « La palette aux gourmandises » est représentée aux salons de Bastia, d'Agde, d'Arles, (Provence prestige), de Gruissan et de Carcassonne.

PALETTE AUX GOURMANDISES

6 Avenue Général Leclerc

Tél : 04 67 76 64 10

Ouvert tous les jours sauf le lundi.



MT Tattoos family nouveau shop !

Anthony Sentou et son épouse Méghann, tous deux tatoueurs depuis 7 ans, ont installé leur nouveau salon dans les locaux situés Boulevard de la Liberté.

Art, savoir-faire et créativité sont au rendez-vous.

Ils vous accueillent du mardi au samedi de 10h à 17h pour une œuvre esthétique et toujours singulière.

MT TATTOOS

14 Bis Boulevard Gambetta

34450 Vias

Tél : 06 17 27 56 85

Facebook : Anthony MT tattoos

ÉTAT CIVIL

ILS VIENNENT AGRANDIR LA FAMILLE VIASSOISE...

Eva DELCROS, le 31 août 2017 à Montpellier
Karl FRAIDERIK, le 07 septembre 2017 à Béziers
Maher LAAKILI, le 08 septembre 2017 à Béziers
Leeroy BRANDAO, le 11 septembre 2017 à Béziers
Ayden VIALE, le 23 septembre 2017 à Montpellier
Wail MAHAMDI, le 25 octobre 2017 à Béziers
Lou CONSTANT GARNODON, le 02 novembre 2017 à Montpellier
Gabin BESSIERE, le 04 novembre 2017 à Béziers
Timoté JULIAN, le 12 novembre 2017 à Béziers
Charlize ORTIN, le 14 novembre 2017 à Béziers

ILS SE SONT UNIS...

Warren SANTIQUEUET et Tiphonie CIECHANSKI, le samedi 09 septembre 2017
Alexandre VERDIER et Stéphanie CABANIÉ, le samedi 30 septembre 2017

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

Gilberte BOMBAL, le 10 juillet 2017, à l'âge de 97 ans
Pierre FAYE, le 17 juillet 2017, à l'âge de 83 ans
Joseph JACOBÉ, le 27 juillet 2017, à l'âge de 89 ans
David HENSON, le 27 juillet 2017, à l'âge de 77 ans
Joseph REYNAL, le 11 août 2017, à l'âge de 82 ans
Emilia ASENSIO, Veuve ORTEGA, le 13 août 2017, à l'âge de 88 ans
Paule CAMBON, Divorcée CARSALADE, le 26 août 2017, à l'âge de 85 ans
Christiane GHINS, Veuve ROBERT, le 01 septembre 2017, à l'âge de 86 ans
Jean-Louis THEALLIER, le 04 septembre 2017, à l'âge de 72 ans
Simone VIDAL, Epouse BASCOUL, le 15 septembre 2017, à l'âge de 86 ans
Freddy HOFER, le 17 septembre 2017, à l'âge de 79 ans
Antonio ABAD LOPEZ, le 24 septembre 2017, à l'âge de 98 ans
François RIVAS, le 13 octobre 2017, à l'âge de 85 ans
Patrick GRÉGOIRE, le 16 octobre 2017, à l'âge de 67 ans
Josette AUGUSTE, Veuve MÉLET, le 07 novembre 2017, à l'âge de 87 ans
Hervé BENEZECH, le 08 novembre 2017, à l'âge de 54 ans
Zenon SZCZEPANSKI, le 15 novembre 2017, à l'âge de 92 ans
Antoine LOPEZ, le 03 décembre 2017, à l'âge de 79 ans
Linette ASSIER Veuve MAS, le 09 décembre 2017, à l'âge de 87 ans
Bernard MARTY, le 09 décembre 2017, à l'âge de 74 ans
Liliane HUBERT, Veuve MAUCOURT, le 11 décembre 2017, à l'âge de 84 ans
Jean-Joseph FERNANDEZ, le 13 décembre 2017, à l'âge de 92 ans

Nécrologie

PORTRAIT D'ANTOINE LOPEZ



Antoine LOPEZ nous a quittés dimanche 3 décembre 2017, à l'âge de 79 ans.

Son engagement dans la Commune en qualité de conseiller municipal délégué de 1983 à 2008 sous la mandature de Michel Saint-Blancat, a été constant.

Il a également été très impliqué dans la vie associative et sportive, principalement au sein du Club de football et du Saint Hubert Club.

Nous ne pouvons qu'honorer sa mémoire et le remercier pour son investissement aux services des Viassois et de l'intérêt général.

A sa famille, ses proches et ses amis, nous adressons nos plus sincères condoléances.

AGENDA

MERCREDI 03 JANVIER

Permanence du SICTOM en Mairie (après-midi) - 04 67 98 45 83

SAMEDI 07 JANVIER

Concours de pétanque « Challenge de l'Epiphanie » - Boulodrome organisé par l'Association « La Boule Joyeuse »

VENDREDI 12 JANVIER

Vœux à la population - Théâtre de l'Ardillon - 19h

DIMANCHE 14 JANVIER

Spectacle Cabaret « 1001 Ladies »

Théâtre de l'Ardillon - 16h - 06 47 01 89 06

LUNDI 15 JANVIER

Rencontre Vias Volley - Gymnase 20h30 (Loisir 4x4 2ème division)

JEUDI 18 JANVIER

Rencontre Vias volley - Gymnase

20h30 (Loisir 6x6 2ème division Ouest)

DIMANCHE 21 JANVIER

Loto du 3ème âge - 15h - Gymnase

VENDREDI 26 JANVIER

Soirée festive galette des rois Association « Les Amis de Lorca »

DIMANCHE 28 JANVIER

Loto de l'AJVC - 15h - Gymnase

LUNDI 29 JANVIER

Rencontre Vias Volley - Gymnase 20h30 (Loisir 4x4 2ème division)

JEUDI 01 FÉVRIER

Rencontre Vias volley - Gymnase 20h30 (Loisir 6x6 2ème division Ouest)

VENDREDI 02 FÉVRIER

Permanence du SICTOM en Mairie (matin) - 04 67 98 45 83

SAMEDI 03 FÉVRIER

Concert Révérend Diego - Sortie de résidence Théâtre de l'Ardillon 21h - 06 47 01 89 06 Entrée libre

DIMANCHE 04 FÉVRIER

Loto de la FNACA - 15h - Gymnase

Concours de pétanque « Challenge de la Chandeleur » - Boulodrome organisé par l'Association « La Boule Joyeuse »

MARDI 06 FÉVRIER

Permanence de Sébastien Frey - Mairie Prise de RDV 04 67 94 61 33

JEUDI 08 FÉVRIER

Passage de la Mammobile - Parking Gymnase De 9h à 18h

VENDREDI 9 FÉVRIER

Patrick Sébastien - Théâtre de l'Ardillon - 21h

SAMEDI 10 FÉVRIER

Les années 70-80

Théâtre de l'Ardillon - 21h - 06 47 01 89 06

DIMANCHE 11 FÉVRIER

Loto du Vias Beach Bikers - 15h - Gymnase

LUNDI 12 FÉVRIER

Rencontre Vias Volley - Gymnase 20h30 (Loisir 4x4 2ème division)

JEUDI 15 FÉVRIER

Rencontre Vias volley - Gymnase 20h30 (Loisir 6x6 2ème division Ouest)

DIMANCHE 18 FÉVRIER

Loto du Comité des Fêtes - 15h - Gymnase

SAMEDI 24 FÉVRIER

Ouverture de la pêche No-kill - Plan d'eau la Source 7h30 - 06 28 27 72 59

Assemblée générale de l'association «Les amis de Lorca»

DIMANCHE 25 FÉVRIER

Loto des Amis de Lorca - 15h - Gymnase

DU JEUDI 1ER AU SAMEDI 03 MARS

Carnaval de Vias - Centre ville

VENDREDI 02 MARS

Permanence du SICTOM en Mairie (après midi) - 04 67 98 45 83

MARDI 06 MARS

Permanence de Sébastien Frey - Mairie - Prise de RDV - 04 67 94 61 33

SAMEDI 10 MARS

Concert Pépézet - Sortie de résidence

Théâtre de l'Ardillon - 21h - 06 47 01 89 06 - Entrée libre

DIMANCHE 11 MARS

Repas annuel des chasseurs et des pêcheurs Maison de la chasse 12h - 06 28 27 72 59

JEUDI 15 MARS

Rencontre Vias volley - Gymnase - 20h30 (Loisir 6x6 2ème division Ouest)

SAMEDI 17 MARS

Le cabaret des Chiche Capon

Théâtre de l'Ardillon - 21h - 06 47 01 89 06

DIMANCHE 18 MARS

Loto de l'ADMR - 15 h - Gymnase

DIMANCHE 25 MARS

Loto du Bâton Club Viassois - 15h - Gymnase

LUNDI 26 MARS 2018

Rencontre Vias Volley - Gymnase - 20h30 (Loisir 4x4 2ème division)

SAMEDI 31 MARS

Roméo et Juliette

Théâtre de l'Ardillon - 21h - 06 47 01 89 06

DU 5 AU 24 MARS

Tournoi Adultes - Tennis Club Viassois - Courts de tennis municipaux

MERCREDI 04 AVRIL

Permanence du SICTOM en Mairie (matin) - 04 67 98 45 83

SAMEDI 07 AVRIL

Electro Deluxe

Théâtre de l'Ardillon - 21h - 06 47 01 89 06

DIMANCHE 08 AVRIL

Vide-grenier du Tennis Club Viassois - Parking Gymnase - Toute la journée

Loto des Amis de l'Estagnol - 15h - Gymnase

DIMANCHE 15 AVRIL

2^{ème} Edition «Vias Terroir Fleuri »

Place du 11 Novembre - de 9h à 18h

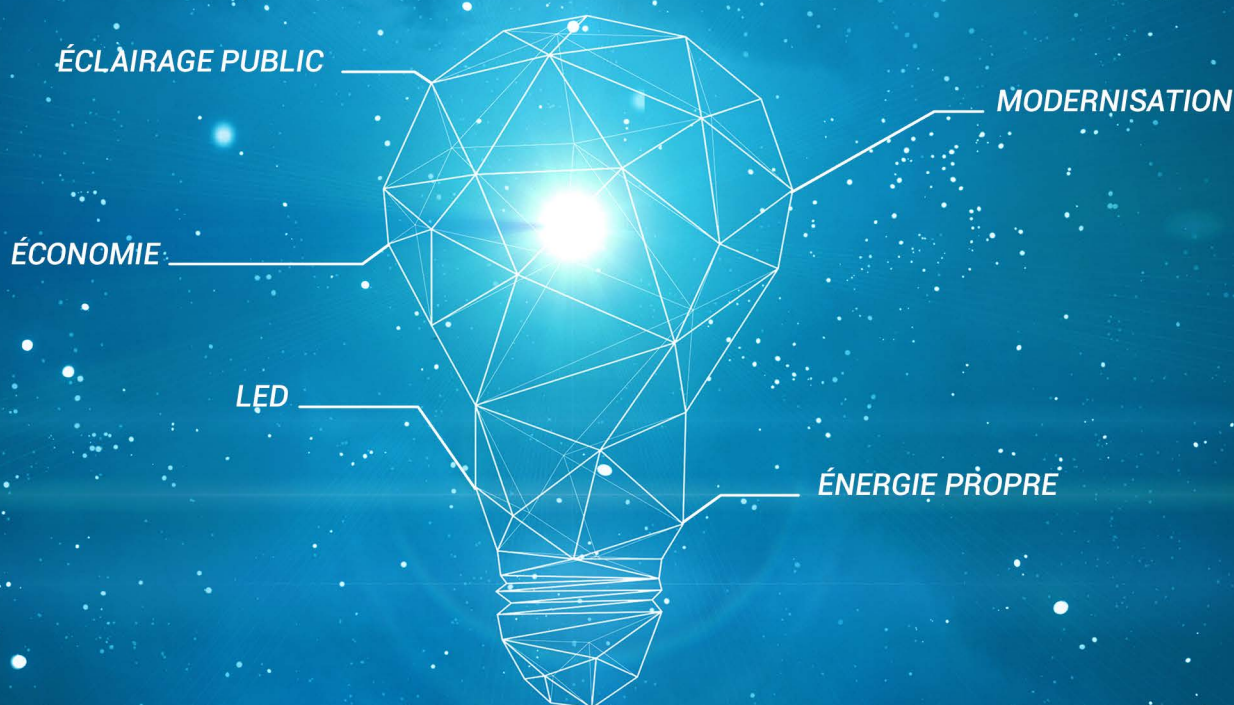
Loto de l'Amicale des Sapeurs Pompiers - 15h - Gymnase

2018

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Vendredi 12 janvier 2018 - 19h00

Théâtre de l'Ardailon



La ville investit pour
un avenir lumineux

Le magazine municipal est édité par la Mairie de Vias
Service Communication - 34450 Vias.

Directeur de Publication
Jordan Dartier, Maire de Vias.
Directrice déléguée
Marie-Christine Lefondeur.

Rédaction
Isabelle Tribout, Guillaume Azam.

Graphisme
Jonathan Fabre.

Photos
Service communication - Ville de Vias

Conception : Service Communication.

Impression : JF Impression, 3000 ex.

Numéro ISSN 1624-1118

